



CONDUIRE EN SECURITE

Autorisation de conduite interne

Repères

La conduite des appareils de levage et de manutention a été à l'origine de nombreux accidents. Il apparaît que **dans plus de la moitié des cas, le conducteur n'était pas formé.**

En moyenne chaque année dans le domaine de la manutention :

- 46 640 accidents avec arrêt de travail
- 2 020 accidents avec incapacité permanente
- 22 décès

Dans 1 cas sur 2, le décès est lié au renversement latéral du chariot.

La délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur suite à une formation théorique et pratique, suivie d'une évaluation réalisée au sein même de l'entreprise, permettra aux futurs conducteurs d'acquérir un savoir et un savoir-faire répondant aux situations de travail présentes dans l'entreprise.

L'entreprise s'engage :

- A fournir un matériel conforme à la législation en vigueur,
- A ce que les stagiaires aient au moins 18 ans et soient aptes médicalement.

Art : R4323-55 et 56 du code du travail

Arrêté du 2 décembre 1998

Décret n°98-1084 du 2-12-98

Objectifs

- Conduire en sécurité
- Connaître les règles de circulation
- Connaître les responsabilités pénales

Programme

Théorie :

- Sécurité dans l'entreprise & réglementation
- Description générale du chariot élévateur
- Conduite en sécurité
- Les principaux types de chariot élévateur
- Les organes du chariot élévateur
- Stabilité et plaque de charge
- Les pictogrammes de manutention et les étiquettes de danger
- Les équipements auxiliaires
- Les appareils de levage

Pratique (adaptée en fonction du site)

- Vérification des chariots
- Prise en main du chariot élévateur
- Circulation à vide et en charge
- Gerbage et dégerbage
- Slalom, prise et dépose de charges en pile, en palettier
- Chargement et déchargement d'une remorque
- Maintenance 1^{er} niveau

Moyens pédagogiques

- Support de formation sur Power Point
- Exercices pratiques

NOUVEAU : supports pédagogiques sur l'appli mobile

Evaluation

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de sa satisfaction et de ses acquis par un QCM

Tarif

Nous consulter

Durée
1 à 2
jours

Soit 7 à 14 heures selon le niveau

Délais d'accès : 15 jours minimum, sous réserve de disponibilités

Profil(s)
stagiaires

Toute personne devant utiliser un chariot élévateur au sein de son entreprise

Pas de pré requis pour cette formation

Formateur
Formateur à la conduite d'engins

Type de formation
intra-entreprise



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord